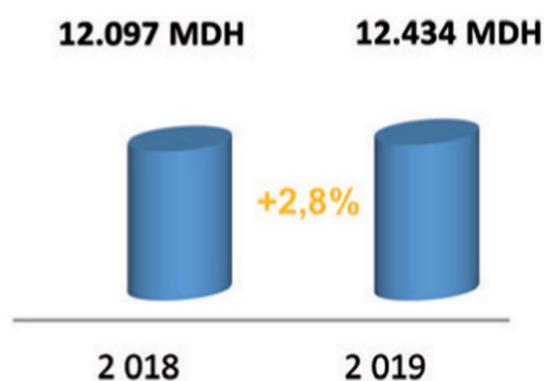




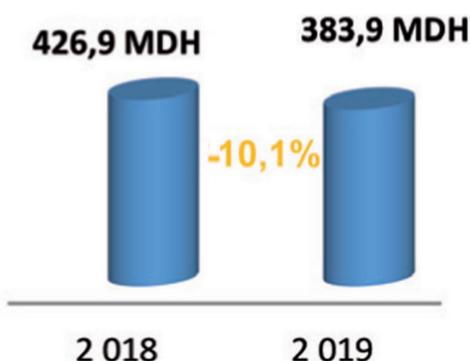
COMMUNIQUE

Le Conseil d'Administration de la Société Maghrébine de Crédit-bail « MAGHREBAIL », réuni le 23 mars 2020 sous la présidence de Monsieur Azeddine GUESSOUS, a arrêté les comptes de l'exercice 2019 après avis sans réserve des Commissaires aux Comptes Fidaroc Grant Thornton et KPMG.

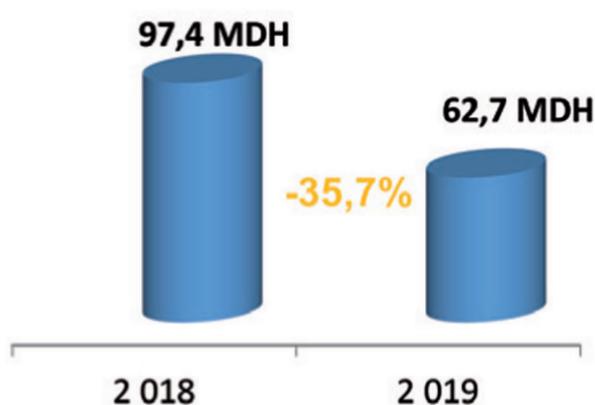
ENCOURS NET COMPTABLE



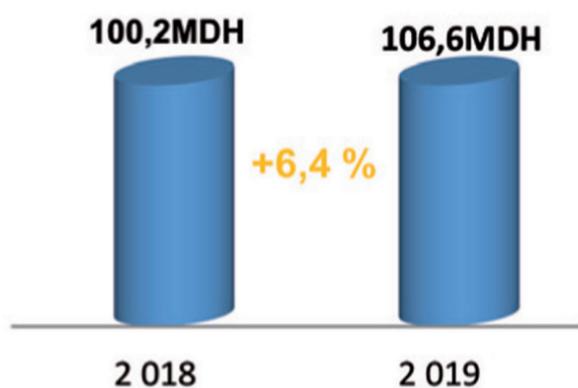
PRODUIT NET



DOTATION AUX PROVISIONS DES CREANCES EN SOUFFRANCES



RESULTAT NET



ENCOURS NET 2019 EN PROGRESSION DE +2,8%

Au terme de l'exercice 2019, l'encours net comptable de Maghrebail s'élève à 12.434 millions de dirhams en progression de +2,8% par rapport à 2018. Cette croissance, portée par les encours relatifs au crédit-bail mobilier ayant connu une évolution de +2,95%, et du crédit-bail immobilier de 2,57%.

Cette évolution permet à Maghrebail de consolider sa position d'acteur majeur dans le secteur du leasing au Maroc, avec une part de marché de 25,25%.

UNE EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRE DE +6,6%

Le chiffre d'affaires marque une évolution de +6,6%. Le produit net au 31/12/2019 ressort à 383,9 millions dirhams en baisse de 10,1% par rapport à fin décembre 2018. Les charges générales d'exploitation ressortent à 86,5 millions de dirhams après 79,6 millions de dirhams un an plus tôt.

UN RECOUVREMENT PERFORMANT

Les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance au 31/12/2019 s'établissent à 62,7 millions de dirhams en diminution de -35,7%. Maghrebail maintient sa politique de provisionnement tout en menant une stratégie de recouvrement très active. Dans ces conditions, le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions se situe à 86,8% au titre de l'exercice 2019.

RESULTAT NET EN EVOLUTION DE +6,4%

Le résultat net au 31/12/2019 est de 106,6 millions de dirhams en progression de +6,4% par rapport à fin décembre 2018.

DIVIDENDES PAR ACTION

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, la distribution d'un dividende de 50 dirhams par action.